

Domaine	Design
Filière	Bachelor Architecture d'intérieur, Communication visuelle, Design Mode et Design Bijou
Titre du module	Histoire et théorie du design 4
Type de module	Module inter-filière – Module obligatoire *
Code	04HT (D.AI.334.04HT.F.15)
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Module organisé sur toute la durée du semestre 4
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Aucun prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Esthétique du design : acquérir, à travers une lecture critique de la création en design, une meilleure compréhension de l'histoire et de la théorie du design
Contenu et formes d'enseignement	Esthétique du design : cours magistral accompagné de travaux à domicile et d'analyses de cas en groupes.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignants	Michael Jakob
Nom du responsable du module	Lysianne Lécho Hirt
Descriptif validé le	12.05.2017
Par	Lysianne Lécho Hirt, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014